Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 35 (1897)

Heft: 32

Artikel: De la conversation

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196390

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que nous adressons à tous l'invitation de prendre part à l'acquisition du Grütli.

C'est avant tout à la jeunesse de la patrie que nous nous adressons. Elle qui a une si vive sympathie pour le souvenir des hommes d'Uri, d'Unterwald et de Schwylz, et pour leur serment solennel, sera heureuse de contribuer plus que personne à l'acquisition, par le peuple entier, de la place consacrée par notre respect. Tous écoliers et écolières se réjouiront également d'apporter leur offrande, tant faible qu'elle soit, sur l'autel de la patrie.

Mais ce n'est pas à la jeunesse seule que nous nous adressons. Jeunes et vieux, que tout le monde dépose son obole en l'honneur de notre Grütli bien-

Nous demandons à tous les membres des sociétés d'utilité publique cantonales, et en général à tous les amis du bien public, de s'occuper avec ardeur de réunir les dons.

Nous demandons aussi à toutes les autorités de nous assister dans cette œuvre patriotique; on comprend que nous le demandons avant tout aux fonctionnaires de l'enseignement.

Nous voudrions qu'avant la fin de mai tout pût être réuni et envoyé à la direction (caisse centrale) de la *Société suisse d'utilité publique* qui en rendra compte en temps convenable.

Nous savons que les temps sont graves et que l'horizon politique est voilé d'assez de nuages pour éveiller des inquiétudes, mais nous ne craignons pas que ces inquiétudes nous alienent les cœurs. Tout danger qui, dans un avenir plus ou moins reculé, pourrait menacer notre patrie, n'aurait sans doute d'autre effet que d'enflammer dans nos populations l'enthousiasme du patriotisme.

Espérons cependant que nul danger ne menacera la Suisse. Quoi qu'il arrive, confions-nous à l'énergie et à l'union de notre peuple, et, avant tout, mettons-nous sous la protection de ce Dieu puissant qui a béni d'une manière si remarquable, depuis plus de cinq cents années, une confédération dont le Grütli lui-même a été le glorieux berceau.

Zurich, 3 mars 1859.

Au nom de la Société suisse d'utilité publique: Dr J.-U. Zehnder, Conseiller d'Etat, président de la Commission centrale, à Zurich.

H. Hirzel, pasteur, membre de la Commission centrale, Zurich.

Hartmann de Schwarzenbach, directeur de la Commission centrale, Zurich.

J.-B. Spyri, secrétaire de la Commission centrale, Zurich.

C. Styger, landamman, président de la Société, en 1858, Schwytz.

F. Brunner, banquier, président de la Société, en 4859, Soleure.

A.-P.-J. Pictet de Sergy, ancien Conseiller d'Etat à Genève, fondé de pouvoirs de la Commission centrale.

M. Bælger, de N. Schænthat (Båle), fondé de pouvoirs de la Commission centrale.

Voici la liste des souscriptions recueillies en Suisse pour l'acquisition du Grütli. Elle est établie d'après le chiffre de la population, basé sur le recensement fédéral de 1850:

Cantons	Population	Souscription
Zurich	250,698	13,741 36
Berne	458,301	11,743 65
«Genève	64,146	8,604 95
Vaud	199,575	8,500 —
Neuchâtel	70,753	7,260 66
Argovie	199,852	6,626 —
Tessin	117,759	6,002 74
Bâle-Ville	29,698	5,964 40
Lucerne	132,813	3,829 15
St-Gall	169,625	3,030 53
Soleure	69,674	2,934 02
Thurgovie	88,908	2,726 05
Grisons	89,895	2,439 99
Appenzell	54.893	1,907 15
Bàle-Campagne	47,885	1,439 04
Schaffhouse	35,300	1,394 10
Fribourg	99,891	1,230 —
Schwytz	44,168	923 76
Glaris	30,213	1,650 50
Valais	81,559	636 —
Uri	14,505	472 21
Zug	17,461	434 33
Unterwald	25,138	367 52
La Suisse, total	2,392,740 h.	92,954 11 c.

On ne comptait guère sur un pareil résultat; aussi la *Société suisse d'utilité publique*, réunie à Soleure, en septembre 1859, ajourna-telle sa décision quant à la destination ultérieure du solde, soit 40,000 fr.

L'acte de cession par la Société d'utilité publique, à la Confédération, de la propriété du Grütli, fut passé à Zurich, par M. Lusser, notaire. Renfermé dans un magnifique portefeuille en maroquin rouge, richement orné, il fut adressé au Département fédéral de l'Intérieur.

On sait qu'un français, le célèbre abbé Raynal avait fait élever, en 1783, dans la petite île d'Altstaad, située dans le lac des Quatre-Cantons, entre les golfes de Küssnach et de Lucerne, un obélisque en marbre de quarante pieds de hauteur, en mémoire des trois fondateurs de la liberté suisse, mais qu'en 1796, année même du décès de cet abbé, la foudre abattit ce monument peu digne de figurer au pied de ces Alpes majestueuses, seuls obélisques propres à transmettre à la postérité le souvenir des héros du *Grütli*.

De la conversation.

Dans un vieux livre, je trouve ces quelques lignes écrites sur la conversation des femmes; elles sont de Mlle de Scudéry:

« Ce qu'il y a de plus nécessaire pour rendre la conversation douce et divertissante, c'est qu'il y ait toujours un esprit de politesse, qui en bannisse absolument toutes les railleries aigres, aussi bien que toutes celles qui peuvent tant soit peu offenser la délicatesse.

» Il doit y régner un certain esprit de joie qui, sans tenir rien de ces rieuses éternelles qui mènent un si grand bruit pour si peu de chose, inspire pourtant dans le cœur de toute la compagnie une disposition à se divertir de tout et à ne s'ennuyer de rien.

» Celui qui écrirait tout ce que disent quinze ou vingt femmes ensemble ferait le plus mauvais livre du monde. Il y a des jours où je suis si irritée contre mon sexe, que je suis au désespoir d'en être, principalement quand je me suis trouvée dans une de ces conversations toutes composées d'habillements, de meubles, de bijoux et d'autres semblables choses.

» Ce n'est pas que je veuille qu'on ne puisse jamais parler de cela, car enfin je suis quelquefois assez bien coiffée pour être bien aise qu'on me le dise et mes habillements sont quelquefois assez beaux et assez bien faits pour trouver bon qu'un me les loue. Mais je veux qu'on parle peu de ces sortes de choses, qu'on en parle en passant, sans empressement, et non pas comme font certaines femmes qui passent leur vie à ne parler que de cela et à ne penser à autre chose, et qui y pensent même avec tant d'irrésolution, qu'à la fin de leurs jours elles n'ont pas encore déterminé dans leur esprit si l'incarnat leur sied mieux que le bleu et si le jaune leur est plus avantageux que le vert.

» Les plus aimables femmes du monde, quand elles sont ensemble, ne disent presque jamais rien qui vaille; jugez si je n'ai pas raison de murmurer contre mon sexe en général ».

En voilà assez pour prouver que Mlle de Scudéry, l'auteur de ces lignes, jugeait sévèrement celles qui ne savaient tenir que des conversations frivoles ou de mauvais ton. Que diraitelle, on se le demande, si revenant un jour se promener dans nos rues ou faire une visite dans nos maisons, elle entendait toutes les paroles inutiles ou méchantes qui s'y prononcent?

Car, on ne peut le contester, la langue est un petit instrument qui semble destiné tout spécialement à publier le mal, et il est presque certain que le progrès qui transforme tout n'aura jamais le pouvoir d'enrayer un peu ses mouvements et de modifier ses mauvaises habitudes.

Il n'y a pas à dire; parler sagement n'est pas dans la nature de la langue; elle veut bien, pour peu qu'elle appartienne à une personne bien élevée, s'occuper pendant un certain temps de sujets relevés, mais celà ne dure guère et la plus belle des conversations finit toujours par quelque terrible et inévitable « mais » ou « si ». Et ces deux petits mots souvent suffisent pour dire ou faire supposer bien des choses.

Cela provient évidemment de ce que son possesseur est fait de façon à lui inspirer plus de mal que de bien.

La langue cherche souvent à paraître amusante et spirituelle, ce qui lui est assez facile en passant en revue les amis et connaissances. Lorsque cette revue a lieu vers la fontaine, elle distribue, à droite, à gauche, ses coups de tranchet, sans se demander s'ils blesseront ceux qui les reçoivent; tandis que si l'opération a lieu dans un salon, elle a soin de mettre un petit emplâtre de baume sur la plaie qu'elle vient de faire; c'est d'ailleurs de très bon ton.

Un autre défaut du petit instrument dont nous parlons, est de s'ennuyer à la maison et de ne pouvoir s'abstenir de verser dans le cœur d'une autre langue le secret qu'on vient de lui confier. Aussi sent-elle le besoin de faire quelques visites. Pendant ces visites il ya des silences.... La visiteuse cherche à découvrir si l'amie a déjà connaissance du bruit nouveau; puis, n'y tenant plus:

« A propos, ma chère, avez-vous entendu dire?...

- Hélas, c'est donc bien vrai!

Petites langues, vous pouvez être parfois bonnes et spirituelles; mais le plus souvent vous êtes méchantes, redoutables ou insipides. Et vous ne changerez pas. Combien de vos propriétaires qui ne peuvent faire leur prière du soir et s'endormir facilement, s'ils ne vous ont pas fait guerroyer pendant la journée contre celui-ci ou celle-là. Aussi est-il certain que vous allez continuer à vous agiter pour la conservation de leur paix et de leur contentement. (Une abonnée.)

Bâle-Vela et Bâle-Campagne.

Dein lo vilho teimps, cllião dè Bâle-Campagne sè trovâvont avoué cllião dè Bâle-Vela coumeint no z'autrès Vaudois quand n'étiant dezo la patta dè l'or: po payi lè z'impou et quand falliai aboulà dè la mounïya, l'étiont dâi bons citoyens et on savâi prâo lè trovâ; mà quand y'avâi n'a vôta et que s'agessái dè reimplliaci on Grand-Conseiller, harte-là! Cllião ristous dè Bâle-Vela ne volliâvont pas ourè parlà d'on païsan et nommàvont adè ion dâi leu.

Ma fài, cè trafi eimbétàvè clliào gaillà dè Bâle-Campagne; sè desant: Ah! on n'est rein bon què po payi et on a pàpi lo drài d'avài on Conseiller, atteindé-pi, chenapans que vo z'êtès! Et décidaront d'allà dégelhi lo tsaté à Bâle, tot coumeint lè Vaudois ont fè tsi no ein quarantecinq.

Adon lè z'autro uront n'a fouaira dè la metsancè, kà clliâo gaillà étiont ti dài solido champions; assebin po lè z'amadoulà on l'âo fe: Attiutà, bravès z'amis dè la campagne, ne faut pas no tsecagni dinse, ne vein ferè n'a novella constituchon ïo on vo baillèra tot cein que vo démandèré et po lè Conseillers, vo z'ein arè atant que vo foudra, on pâo pas mi vo derè, ora, êtes-vo conteints?

Et bin l'est bon! firent lè z'autro. — Et lo dozè dè Févrà dè trent'ion l'ont décrétà cllia constituchon. Mà, clliao tsèravoutès dè Bâle-Vela, que sè démaufiavont adè dè clliao dè la